



HAL
open science

L'Empire au service de l'arrière: les travailleurs coloniaux et l'économie de guerre. L'exemple du Sud-Ouest français

Laurent Dornel

► **To cite this version:**

Laurent Dornel. L'Empire au service de l'arrière: les travailleurs coloniaux et l'économie de guerre. L'exemple du Sud-Ouest français. Les Fronts intérieurs européens: L'arrière en guerre, PUR, pp.37-52, 2018, 978-2-7535-7477-9. hal-02015288

HAL Id: hal-02015288

<https://hal.science/hal-02015288>

Submitted on 2 May 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Laurent DORNEL, « L'Empire au service de l'Arrière : les travailleurs coloniaux et l'économie de guerre. L'exemple du sud-ouest français », dans L.Dornel & S. Le Bras (dir.), *Les Fronts intérieurs européens : l'Arrière en Guerre, 1914-1920*, Presses universitaires de Rennes, p.37-52.

L'Empire au service de l'arrière : les travailleurs coloniaux et l'économie de guerre. L'exemple du sud-ouest français

Laurent DORNEL

La pénurie de main-d'œuvre occasionnée par la guerre a poussé les autorités françaises à recruter des dizaines de milliers de travailleurs dans les colonies. Ces derniers, auxquels se sont ajoutés des Chinois, étaient en principe exclusivement destinés à l'arrière, où séjournèrent également les soldats coloniaux blessés ou mis au repos, et qui, bien souvent, constituaient également une main-d'œuvre d'appoint non négligeable. Au total, environ 250 000 ouvriers coloniaux et chinois furent acheminés en France en un temps record. Ils s'ajoutèrent aux milliers de coloniaux initialement recrutés comme soldats mais bien souvent affectés aux multiples travaux accompagnant les opérations militaires (terrassment, tranchées, abris, réseaux de barbelés, ravitaillement et évacuation des malades et des blessés, etc.) dans le cadre de formations variées (bataillons d'étapes, Commis Auxiliaires d'Administration, Troupes Auxiliaires, etc.)¹.

Le propos de ce chapitre est d'interroger la pertinence de l'échelle régionale pour appréhender ce flux migratoire d'un genre nouveau, ses conséquences mais surtout les liens avec l'Empire colonial. Au niveau national, l'implication du lobby colonial métropolitain est indéniable : en témoignent la composition de la Commission interministérielle de la main-d'œuvre², le rôle du ministère des Colonies, des militaires de l'armée coloniale ou de l'armée d'Afrique auxquels on fait appel pour encadrer les travailleurs coloniaux. Mais au niveau local ? Dans les milieux populaires ?

¹ Sur ce point, voir notamment Jacques FREMEAUX, *Les colonies dans la Grande Guerre. Combats et épreuves des peuples d'outre-mer*, 14-18 éditions, 2006.

² La CIMO, créée en septembre 1915, rattachée au ministère du Travail, est d'abord présidée par Arthur Fontaine puis par Henry Béranger. Sa mission est de coordonner d'une part, l'action des diverses administrations pour tout ce qui relève du placement des chômeurs, réfugiés, mutilés, etc. ; d'autre part, le recrutement de la main-d'œuvre nationale et étrangère nécessaire à l'économie de guerre. Elle compte des représentants des ministères, des syndicats ouvriers (Léon Jouhaux) et du patronat (Henri de Peyerimhoff, également grand apôtre de la colonisation en Algérie).

Pour le Sud-Ouest français, il n'existe aucune étude approfondie sur ces travailleurs coloniaux pourtant très présents sur un territoire marqué par l'existence de vastes poudreries et arsenaux qui semblent dessiner un espace économique cohérent de Bordeaux à Toulouse en passant par Bergerac et Tarbes³. Dans l'organisation de la main-d'œuvre coloniale, dans sa mise au travail et dans son accueil par les populations locales, cet espace se distingue-t-il des grands bassins d'emploi de coloniaux (Paris, Saint-Etienne ?) La prise en charge locale répond-elle par exemple aux injonctions des autorités civiles et militaires qui supervisent depuis Paris la gestion de la main-d'œuvre coloniale ? Retrouve-t-on dans les villes de cette région les violents conflits entre coloniaux et Français qui secouèrent par exemple Le Havre, Brest, le bassin stéphanois ou Paris⁴ ? Enfin, les relations entre travailleurs coloniaux et étrangers furent-elles aussi difficiles que dans le reste du pays ?

Au-delà de ces questions, ce chapitre tentera d'analyser le rapport à l'empire colonial mais de manière décentrée, en suivant d'abord la trace d'un certain nombre de travaux comme les études sur le patronat impérial pour Lyon (Jean-François Klein⁵), Marseille (Xavier Daumalin⁶ et Olivier Lambert⁷), Le Havre (Claude Malon⁸), Bordeaux et sa région (Hubert Bonin⁹, Yves Péhaut¹⁰ et Delphine Boissarie¹¹). En suivant, ensuite, les études relatives à l'histoire coloniale ou impériale vue à l'échelle régionale ou municipale¹² comme celles de Laurent Morando¹³, Christelle Lozère¹⁴ ou, pour Limoges, de Reine-Claude Grondin¹⁵.

³ Cet espace correspond *grosso modo* aux 17 et 18^e régions militaires, augmentées d'un bout de la 12^e.

⁴ Sur ce point, voir John HORNE, « Immigrant workers during World War I », *French Historical Studies*, vol.14, n°1 (Spring, 1985), p. 57-88 ; Tyler STOVALL, « The Colour Line Behind the Lines : Racial Violence in France during the Great War », *American Historical Review*, juin 1998, p. 737-769 et Laurent DORNEL, *Les étrangers dans la Grande Guerre*, Paris, La documentation française / Musée de l'Histoire de l'Immigration, 2014, p. 64-68 notamment.

⁵ *Un Lyonnais en Extrême-Orient, Ulysse Pila : vice-roi de l'Indochine : 1837-1909*, Lyon, Lugd, 1994 ; *Soyeux en Mer de Chine : stratégies des réseaux lyonnais en Extrême-Orient (1843-1906)*, Thèse, Université Lumière Lyon 2, 2002.

⁶ *Marseille et l'Ouest africain : cycle des oléagineux, attitudes coloniales, capitalisme portuaire : 1841-1956*, thèse de doctorat, EHESS, 1992.

⁷ *Marseille et Madagascar, histoire d'une aventure outre-mer : entrepreneurs et activités portuaires, stratégies économiques et mentalités coloniales (1840-1976)*, Marseille, Chambre de commerce et d'industrie Marseille-Provence, 2000.

⁸ *Le Havre colonial de 1880 à 1960*, Presses Universitaires de Caen, 2006.

⁹ Notamment : *CFAO (1887-2007) : la réinvention permanente du commerce outre-mer*, Saint-Denis, Publications de la SFHOM, 2008 ; *De l'océan Indien aux Antilles, Faure frères : une dynastie de négociants et armateurs bordelais, 1795-1930*, Paris, Les Indes Savantes, 2015.

¹⁰ *La doyenne des « Sénégalaises » de Bordeaux : Maurel et H. Prom de 1831 à 1919*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2014.

¹¹ *La maison Denis Frères (1862-1954) : trajectoire d'un réseau commercial et social entre Bordeaux et l'Extrême-Orient*, Thèse de doctorat, Université Bordeaux Montaigne, 2015.

¹² John LAFFEY et le concept d'« impérialisme municipal » : « Municipal Imperialism in Nineteenth Century France », *Historical Reflections / Réflexions Historiques*, Vol. 1, No. 1 (June/juin, 1974), p. 81-114.

¹³ *Les instituts coloniaux et l'Afrique 1893-1940 : ambitions nationales, réussites locales*, Paris, Karthala, 2007.

¹⁴ *Bordeaux colonial : 1850-1940*, Bordeaux, Sud-Ouest, 2007.

¹⁵ *L'Empire en province. Culture et expériences coloniales en Limousin (1830-1939)*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2010. R.-C. Grondin montre par exemple le rôle de l'Algérie dans les années 1880 (après la crise du phylloxéra) comme horizon d'émigration pour les paysans du Limousin

L'arrière, le Sud-Ouest et l'appel aux colonies

Avant la guerre, des relations anciennes et étroites entre Bordeaux, son hinterland et l'empire colonial

Les études d'histoire coloniale susmentionnées ont souligné, au tournant du XIX^e siècle, la force du colonialisme chez beaucoup de notables provinciaux pour qui l'engagement dans l'aventure coloniale agit comme une sorte de levier, leur donnant une dimension nationale et un statut plus visible. En dehors des manifestations savamment organisées (expositions universelles et coloniales, musées coloniaux, instituts coloniaux dans les grandes villes, jardins coloniaux...), l'empire colonial n'est sans doute pas une réalité quotidienne véritablement visible par la masse des Français qui, dans les décennies précédant la guerre, sont encore pris pour nombre d'entre eux dans le processus d'intégration nationale. L'hypothèse d'une « culture coloniale »¹⁶ véhiculée par les expositions et exhibitions, le théâtre, la chanson, l'école, a été assez vigoureusement discutée par bien des historiens, comme le rappelle R.-C. Grondin¹⁷. Au fond, une chose est la « culture coloniale », avec ses représentations, une autre est la coexistence entre Français et travailleurs venus des colonies dans les espaces économiques (usines, ateliers, ports et docks...) ou urbains (centre villes, cafés, lieux de plaisirs et de distractions)...

Quelques années après la création des grandes associations parisiennes du « parti colonial »¹⁸, des enseignements coloniaux supérieurs sont fondés dans plusieurs villes françaises de province entretenant des relations plus ou moins fortes avec le domaine colonial français : Lyon en 1899, Marseille en 1900, Nancy, Nantes et Bordeaux en 1902... C'est le résultat d'une pression parfois ancienne exercée par les milieux d'affaires qui souhaitent créer localement des enseignements coloniaux supérieurs privés, placés sous le patronage des Chambres de Commerce et le plus souvent des universités locales, en règle générale contre le monopole décrié de l'École coloniale de Paris fondée en 1889. L'idée est notamment de proposer une formation destinée aux jeunes gens qui souhaitent se faire une place aux colonies. Cette nouvelle filière répond aux vœux des principales maisons de commerce en relations avec les colonies qui déplorent les difficultés à recruter un personnel compétent et apte à servir leurs intérêts.

À Bordeaux, organisé par l'Université, l'enseignement colonial est subventionné par l'Institut colonial girondin dont il constitue un des quatre services : les cours coloniaux, le Musée commercial et colonial¹⁹, le Bureau de renseignements, le Jardin colonial. Marc Maurel (1826-1911), le patron de l'entreprise « Maurel & Prom », l'une des principales entreprises françaises de la côte d'Afrique occidentale, joue alors un rôle très important, tout

¹⁶ Pascal BLANCHARD et Sandrine LEMAIRE, *Culture coloniale 1871-1931*, Paris, Autrement, 2011.

¹⁷ Cette culture a-t-elle concerné toute la France ? Comment s'est-elle « inscrite dans la ou les culture(s) métropolitaine(s) : comme une alternative, complémentaire ou concurrente ? »

¹⁸ Sur l'histoire du « parti colonial », voir le classique Charles-Robert AGERON, *France coloniale ou parti colonial ?* Paris, PUF, 1978. Sur les enseignements coloniaux, Pierre SINGARAVELOU, *Professer l'Empire. Les « sciences coloniales » en France sous la III^e République*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2011 et L. MORANDO, *Les instituts coloniaux...*, *op. cit.*

¹⁹ Inauguré en 1901 en même temps que l'Institut colonial dont il dépend, il est destiné notamment à promouvoir le commerce local avec les colonies. Émile Maurel en est le vice-président.

comme la Société de géographie commerciale²⁰. Cette dernière a été fondée en 1872 sous l'impulsion des négociants et des industriels, et dirigée à partir de 1874 par Pierre Foncin, premier titulaire de la chaire de géographie de la faculté des lettres, grand propagandiste de l'idée coloniale, créateur de l'Alliance française en 1883²¹.

À la veille de la guerre, Bordeaux est donc le second centre d'enseignement de la géographie coloniale. Il y a une très forte intrication entre les élites politiques et les milieux coloniaux : par exemple, en 1910, un des adjoints au maire de Bordeaux (Bellocq) est aussi vice-président de l'Institut colonial. Pourtant, s'il y a une immigration espagnole non négligeable, en revanche on ne voit que très peu de travailleurs en provenance des colonies, hormis quelques domestiques et des colporteurs (kabyles). Voilà le paysage rapidement campé.

Quelques mois après le début de la guerre, la plupart des grandes régions industrielles étant situées dans la zone de front ou détruites par les premières batailles, il apparaît nécessaire de reconstituer une industrie d'armement et d'approvisionnement dans des espaces éloignés de la zone des combats mais qui puissent disposer malgré tout d'infrastructures suffisantes, notamment en moyens de transports (ports, gares et voies ferrées). Le Sud-Ouest, dans sa large plus définition géographique, avec Perpignan et Sète pour le versant méditerranéen, La Rochelle et Bordeaux pour le versant atlantique, cumule ces atouts. Quant à Bordeaux, c'est une ville d'importance majeure, tant sur le plan politique (le gouvernement s'y replie de septembre à décembre 1914), qu'économique puisque son port est une des principales bases de ravitaillement²². En effet, Bordeaux est une très importante zone de déchargement, de stockage et de transport de l'aide économique fournie par les colonies. Y convergent les navires venus d'Indochine, d'Afrique française, des Antilles, de la Réunion, de Madagascar mais aussi d'Algérie (vin) et bien sûr du Maroc (laines et peaux).

Tout cela n'est sans doute pas étranger à l'inauguration en 1915 de la Foire commerciale où l'Office colonial parisien envoie des échantillons et occupe plusieurs stands aux meilleurs emplacements, place des Quinconces. Le Cesne, un des dirigeants de la CFAO (Compagnie française de l'Afrique Occidentale) préside le Comité d'assistance aux troupes noires lancé en 1915 par l'Union coloniale, le Comité de l'Afrique française, la Société de géographie et la Société antiesclavagiste. L'année suivante, en juin, Maginot, ministre des Colonies, vient inaugurer la Foire internationale de Bordeaux. Et une deuxième foire est organisée le 1^{er} septembre 1917, où les colonies sont fortement présentes. Enfin, en septembre 1918, une Quinzaine coloniale s'installe à l'initiative de l'Institut colonial de Bordeaux.

²⁰ Jean-François KLEIN, « La Société de géographie de Lyon : pour la Croix et la soie ? (1873-1900) », dans Pierre SINGARAVELOU (dir), *L'Empire des Géographes. Géographie, exploration et colonisation XIX^e-XX^e siècle*, Belin, 2008, p. 91-109.

²¹ Sur Pierre Foncin, voir P. SINGARAVELOU, *Professer l'Empire....op. cit.*

²² Les travaux d'équipement qui en découlent prennent une nouvelle dimension avec l'entrée en guerre des États-Unis en 1917 et le choix de Bassens comme base de transport et de ravitaillement des troupes américaines. Sur ce point, voir notamment Paul COURTEAULT, *La vie économique à Bordeaux pendant la guerre*, Paris, Presses Universitaires de France, Publications de la Dotation Carnegie pour la paix internationale, 1925. En particulier le chapitre premier (« Le rôle du port et le commerce pendant la guerre ») et le chapitre 3 (« Bordeaux, base américaine »).

Très rapidement, le recrutement généralisé dans les colonies, l'appel à la main-d'œuvre « indigène » et l'importation de produits coloniaux vont faire du grand Sud-Ouest l'un des lieux les plus actifs des échanges entre la métropole et son empire. Un très grand nombre de soldats coloniaux transitent par Bordeaux (les régiments en garnison s'embarquent dans les gares – 144^e d'infanterie, 7^e colonial, 58^e d'artillerie – suivis des régiments de réserve – 257^e et 344^e d'infanterie – et territoriaux auxquels s'ajoutent les zouaves et les tirailleurs de la division marocaine). En outre, le Sud-Ouest compte quelques camps où les unités sénégalaises sont envoyées pour leur « hivernage », comme le camp du Courneau qui aurait vu passer en tout, 40 000 tirailleurs sénégalais et leur encadrement. Il pouvait recevoir simultanément environ 18 000 hommes, leurs 300 officiers et sous-officiers. Mais il existe d'autres camps à la Teste, à Cazaux, à Ger, à Pau, à Mimizan, sans oublier Angoulême pour les Indochinois.

L'appel à la main-d'œuvre coloniale

Mais revenons à nos ouvriers coloniaux. Si les premiers Maghrébins, notamment les Kabyles, étaient venus d'eux-mêmes au début de la guerre, les ouvriers coloniaux et chinois, à partir de 1916, sont pour leur grande majorité recrutés et acheminés par des services gouvernementaux et envoyés dans les campagnes, mais surtout dans les usines de guerre. Hasard ou coïncidence, les premiers Annamites (des laqueurs) arrivés en France sont dirigés vers l'École d'aviation de Pau, puis de Cazaux. Très rapidement, ils sont également affectés aux arsenaux de Tarbes, de Toulouse et bientôt de Saint-Médard-en-Jalles (Gironde). En août 1915, quelque 700 travailleurs marocains débarquent à Bordeaux. Dès cette époque, les maisons « Worms » et « Baronnet » occupent plus de 200 Nord-Africains au déchargement du charbon²³. En 1917, on en compte près de 15 000. D'après Mireille Le Van Ho²⁴, en 1917, sur les 32 000 travailleurs indochinois présents sur le sol français, plus de 17 000 sont employés dans le Sud-Ouest. Ils sont nombreux à être par ailleurs affectés aux travaux des champs. Dans les poudreries du Sud-Ouest, les Vietnamiens représentent à eux-seuls 20% des effectifs à Bergerac ou à Toulouse (6 200 employés à dans les établissements toulousains à la fin de la guerre), jusqu'à 50% à Saint-Médard-en-Jalles.

Élargissons le regard et observons la répartition de travailleurs coloniaux à l'échelle régionale. Aucun département n'échappe à la présence des travailleurs coloniaux. Dans le Lot-et-Garonne, on trouve des Indochinois à Fumel, employés à la Société métallurgique du Périgord, mais aussi 230 Malgaches environ à Villeneuve-sur-Lot, employés aux travaux à la caserne Belzunce²⁵. En Gironde, un camp pour Chinois a été installé à Mérignac ; d'autres Chinois sont localisés à la Société des Grands Travaux de Marseille située à Floirac, à la Société des Forges et Chantiers de la Gironde (Bordeaux), à l'Intendance de la 18^e Région (Bordeaux), sur le port à l'École d'aviation de Captieux²⁶. Les poudreries de Saint-Médard-

²³ Archives départementales [AD] de la Gironde, 5M235.

²⁴ « Les Vietnamiens dans la Grande Guerre : des recrues pour l'industrie de l'armement », *Hommes et Migrations*, 1309, 2015, p. 168-171. Voir aussi *Des Vietnamiens dans la Grande Guerre. 50 000 recrues dans les usines françaises*, Paris, Vendémiaire, 2014.

²⁵ Archives municipales de Villeneuve-sur-Lot, 2H2.

²⁶ Archives nationales [AN] : F¹⁴ 13331, nombreux dossiers sur les Chinois à Bordeaux.

en-Jalles (près de 2 800 travailleurs indochinois en novembre 1918²⁷) et de Bassens (plus de 2 100 en 1916) sont les plus grands employeurs d'Indochinois, que l'on trouve ailleurs toutefois, comme à l'École de tir aérien de Cazaux, en compagnie de Kabyles. En Dordogne, la poudrerie de Bergerac, à côté de Grecs, Serbes ou de Portugais, emploie des tirailleurs algériens, des Sénégalais et des Annamites (1 850 Indochinois en novembre 1918) mais aussi quelques Chinois²⁸. Dans les Landes, le camp de Mimizan est construit par les troupes noires, et l'on repère des travailleurs chinois à Labouheyre, employés à la Société d'entreprise et de construction²⁹. Enfin, dans les Basses-Pyrénées, le camp de l'École d'aviation de Pau réunit plusieurs centaines d'étrangers. « Au jour de la suspension des hostilités », souligne le capitaine Campagne, l'École occupe, outre 300 civils, un groupement de 900 Annamites, un groupement de 150 Tunisiens et une compagnie de 500 tirailleurs sénégalais³⁰. Sont en outre signalés quelques infirmiers indochinois à Biarritz (mais il n'en reste plus que 7 en décembre), 26 infirmiers indochinois à l'hôpital militaire de Bayonne et 27 à La Ressorre³¹.

Des conditions de travail et de vie souvent difficiles

Les travailleurs coloniaux sont donc géographiquement très dispersés, généralement affectés aux postes les plus dangereux de la production des explosifs, nitrification et essorage des bandes de coton-poudre. Les Indochinois sont plus exposés aux accidents du travail en raison de leur ignorance du travail industriel et du barrage de la langue. Les maladies pulmonaires et les accidents du travail sont les principales causes d'hospitalisation ; la mortalité des ouvriers coloniaux fut deux fois plus élevée que celle des ouvriers français, comme l'établit l'enquête réalisée en février 1917 par l'Inspection médicale des usines de guerre : « rotation moindre sur les postes de travail les plus pénibles, manque de linge de rechange, plus grande sensibilité au froid³². »

Dans leur vie quotidienne, au travail comme au repos, les travailleurs coloniaux sont pris entre le paternalisme lié à l'« humanisme colonial » et les « excès » des mauvais traitements caractéristiques de la domination coloniale. Certes, ils sont l'objet des attentions de sociétés philanthropiques (comme le Comité d'assistance aux travailleurs indochinois, présent par exemple à Pau), se voient proposer – pour certains d'entre eux – des cours de français (Mission laïque, Alliance française), ou encore bénéficient d'installations spécifiques comme les cafés maures pour les Nord-Africains, les temples pour les Indochinois (Bergerac), parfois un théâtre³³. Dans un long rapport³⁴ sur la poudrerie de Bergerac, Lamarre note :

Le moral des Indochinois m'a paru satisfaisant à tous points de vue : sur l'initiative des officiers et des ingénieurs, des fêtes communes aux divers éléments ont été organisées avec un plein succès : représentations théâtrales, jeux divers, match de football, créant des rapports

²⁷ Archives Nationales d'Outre-Mer [ANOM] : 10Slotfom3&4, Rapport du Contrôle des tirailleurs et travailleurs indochinois, 26 mars 1918.

²⁸ *Ibid.* : Contrôle des troupes et travailleurs indochinois des 12^e et 18^e Régions (Lamarre).

²⁹ Archives départementales des Landes : 1M110.

³⁰ Archives municipales de Pau [AMP] : 11Z128, *Historique de l'École d'aviation de Pau (1914-1918)*, 258 f°.

³¹ ANOM : 10Slotfom3&4, Rapport Lamarre, 15 décembre 1917.

³² M. LE VAN HO, *art.cit.*

³³ L'ECPAD dispose ainsi d'un film de 9 minutes, *Dans les formations indigènes, le théâtre des Annamites*, tourné à Pau le 8 juillet 1917. On y voit les soldats-travailleurs annamites monter un théâtre provisoire sous un arbre...

³⁴ ANOM : 10Slotfom3&4, 11 novembre 1917.

fraternels, paraît-il, entre les différentes races. Nos Annamites seraient en général bien vus à Bergerac, quoique un peu jalouxés par les ouvriers français, aucun incident, aucune rixe, ni querelle à signaler.

À l'École d'aviation de Pau,

trois mille hommes vivent au camp et ne s'en éloignent qu'à peine deux fois par mois. L'élément européen compte encore pour moitié dans la composition de cet effectif. Un quartier annamite, un quartier tunisien, un quartier sénégalais sont donc élevés autour du Centre européen. Les indigènes y trouvent leurs distractions traditionnelles (un café maure, un théâtre indochinois dont les costumes et les décors ont été envoyés par les soins de la colonie, école de français ou chaque soir des professeurs bénévoles apprennent aux indigènes les éléments de la langue française) permettant ainsi une amélioration considérable dans le rendement et la formation morale de l'indigène.

Pour autant, de nombreuses plaintes émergent. La mauvaise qualité et l'insuffisance des vêtements ou des souliers ne permettent pas de résister au froid ni à l'humidité auxquels la plupart de ces ouvriers n'étaient vraiment pas accoutumés. Par exemple, à Bassens, c'est le Contrôleur des tirailleurs et travailleurs indochinois qui dénonce la situation sanitaire et matérielle peu satisfaisante (nourriture insuffisante, habillement qui laisse à désirer...) : « Les toitures présentent de nombreuses gouttières par où passent les eaux de pluie ». En mars 1918, dans un nouveau rapport, le Contrôleur estime que « la quantité des hommes en surnombre dans les baraques reste de 40% environ³⁵. » Il signale également que « des Portugais et des Chinois voisinent avec nos Annamites auxquels ils font des visites à domicile : ceci ne peut avoir de bonnes conséquences ».

En effet, les travailleurs coloniaux sont avant tout saisis au prisme du racialisme ambiant³⁶. Les très nombreuses instructions sur leur emploi insistent toutes sur la nécessité de les séparer par « races », tant pour augmenter le rendement au travail que pour éviter les « antipathies de race ».

« *Les antipathies de race* »

De fait, en Aquitaine comme dans le reste de la France, des rixes graves opposèrent également les ouvriers coloniaux entre eux entre 1917 et 1919. Ainsi, les Indochinois, en raison de leur plus grand succès auprès du personnel féminin, ont bien des soucis avec les ouvriers noirs et surtout avec les Nord-Africains. À Saint-Médard, dès 1916, des rixes opposent des Marocains et des Annamites. Du coup, le bourg de Saint-Médard et les localités situées sur la rive gauche de la Jalle sont « absolument interdits » aux Kabyles tandis que la rive droite est consignée aux travailleurs coloniaux indochinois³⁷. L'année suivante, en janvier, Arabes et Chinois s'affrontent à la poudrerie de Bassens : deux Chinois sont tués et 9 autres blessés³⁸. Le général commandant la 18^e Région précise :

³⁵ *Ibid.* : Rapports du 30 octobre 1917 et du 26 mars 1918.

³⁶ Cf. Laurent DORNEL, « Les usages du racialisme. Le cas de la main-d'œuvre coloniale en France pendant la Première Guerre mondiale », *Genèses*, n° 20, septembre 1995, p. 48-72 et « Xénophobie et "blanchité" en France dans les années 1880-1910 », dans Sylvie LAURENT et Thierry LECLERE (dir), *De quelle couleur sont les Blancs ? Des « petits Blancs » des colonies au « racisme anti-Blancs »*, La Découverte, 2013, p. 214-223.

³⁷ AD Gironde : 2R183-Poudreries.

³⁸ *Idem.* Et aussi AN : 94AP120.

J'ai fait rentrer les Arabes à Bordeaux et les ai consignés dans une caserne. Les Chinois sont restés à Bassens, mais sont très surexcités et veulent se venger sur la troupe française qui a tiré. Je considère comme indispensable de faire partir de Bordeaux le plus tôt possible ces 500 Chinois et je vous demande de donner des ordres à ce sujet. Le Directeur de la poudrerie de Saint Médard est prêt à envoyer à Bassens des Annamites pour remplacer en partie les Chinois.

Quelques mois plus tard, Saint-Médard est à nouveau le théâtre de terribles violences entre ouvriers annamites et sénégalais près de la gare, à proximité du cantonnement des Annamites. Les gardes territoriaux interviennent, mais sont menacés par des coups de revolver et des pierres. Huit d'entre eux succombent sous 200 ouvriers annamites, le sergent donne donc l'ordre de se servir des armes : un Annamite est tué, plusieurs autres sont blessés dont un grièvement³⁹. À Bergerac, une bagarre éclate entre 500 Chinois et 250 Algériens arrivés le matin, obligeant les troupes en garnison à intervenir ; un Chinois est tué, une soixantaine de Chinois et d'Algériens blessés. Le directeur de la poudrerie, dans le télégramme (non daté) qu'il adresse à la Direction générale pour la fabrication des poudres et explosifs à Paris, précise : « Préférons garder algériens et voir évacuer chinois, mais nécessaire chinois soient partis avant arrivée nouveaux détachements algériens⁴⁰. » En octobre 1918, éclate à huit kilomètres de Pau une rixe sanglante entre des Sénégalais⁴¹ et des Annamites. En ce dimanche, un Annamite,

à la suite d'une discussion au sujet d'une femme, aurait tiré un coup de revolver sur un Sénégalais et l'aurait atteint à la cuisse. Les Sénégalais, voyant un des leurs blessé, ont brisé les portes du magasin d'armes et de munitions, fermé et gardé ; se sont emparé des fusils et ont marché sur les Annamites en poussant des cris féroces. Déployés en tirailleurs sur le bord de la route et entre les baraquements, ils ont tiré dans la nuit jusqu'à épuisement des munitions (soit environ 6000 cartouches).

La fusillade, qui a duré deux heures, fait une quinzaine de morts et une vingtaine de blessés parmi les Annamites⁴².

Ainsi, en Aquitaine, la situation des travailleurs coloniaux ressemble en tous points à celle qui prévaut dans les autres régions. Cette région offre du coup une échelle tout à fait pertinente pour observer les mutations des liens impériaux que leur présence provoque.

Vers une redéfinition du lien impérial ?

La venue en France de dizaines de milliers de travailleurs habituellement subordonnés à la domination coloniale a transformé les perceptions qu'ils pouvaient avoir des Français, tout comme elle a agi sur les perceptions que ces derniers se faisaient des premiers. Parce qu'ils combattaient pour la France, les soldats coloniaux furent dans l'ensemble bien acceptés et trouvèrent leur place dans la geste guerrière. Pour les travailleurs coloniaux, en revanche, les relations furent plus ambivalentes. Si leur rôle dans l'économie de guerre fut reconnu, s'ils partagèrent avec les nationaux des conditions de travail rudes voire des combats sociaux, ils furent bien souvent perçus comme une présence qui permettait le maintien au front des

³⁹ Service Historique de la Défense, Vincennes [SHD] : 5N84.

⁴⁰ AN : 94AP120, télégramme non daté.

⁴¹ Il faut se souvenir ici que les Sénégalais furent utilisés autant – voire davantage – comme manœuvres que comme soldats.

⁴² AN : BB¹⁸ 2608, Dossier 1607 et Archives départementales des Pyrénées-Atlantiques : 1M92, Rapport du Commissaire spécial de Pau au préfet des Basses-Pyrénées, 29 octobre 1918.

ouvriers français, comme des concurrents qui avaient accès aux femmes françaises, et des concurrents d'autant moins acceptables que le racialisme en faisait des êtres suspects et inférieurs. À l'échelle nationale, cela a été dit, les instructions insistaient sur la nécessité d'employer les coloniaux par groupes « raciaux » homogènes. Comment cela se manifestait-il localement, les recommandations centrales furent-elles toujours suivies ? Et surtout, comment opère « sur le terrain » la racialisation des travailleurs et des rapports sociaux ?

Une gestion raciale de la main-d'œuvre

Cette racialisation est avant tout le fait des agents de l'État. Au lendemain de la rixe qui a opposé en juillet 1917 Annamites et Sénégalais près de la gare de Saint-Médard, le Commissaire spécial⁴³, Favre, évoque « la fourberie et l'hypocrisie inhérentes à la race jaune ».

Je dois faire remarquer, poursuit-il, que ces indigènes, par suite de la tolérance amusée que la population leur a accordée les premiers jours de leur arrivée, se sont crus autorisés à en mésuser, et leur nombre grandissant, en sont arrivés à toutes les audaces, poussées jusqu'à l'insolence, d'où un mécontentement général contre ces travailleurs coloniaux aussi bien chez l'habitant que parmi le personnel ouvrier de notre Poudrerie Nationale.

Sur sa lancée, Favre stigmatise les Françaises :

les femmes qui se vendent au plus offrant, et elles sont nombreuses à St-Médard, sont aussi une des causes primordiales de la jalousie contre les travailleurs annamites, dont la générosité bien connue les attire et les fait s'engouer d'eux au point de délaisser les noirs, voire même les blancs.

Le Contrôleur de la main-d'œuvre Lamarre écrit en novembre de la même année dans un autre rapport⁴⁴ :

Il conviendrait, et je le dis une fois de plus, de scinder entièrement la composition ethnique des groupements, ceci non seulement dans l'intérêt du service et de la discipline mais encore au point de vue des conséquences futures politiques de la fusion inopportune des divers éléments, qui se feront sentir ultérieurement en Indochine.

Il faudrait donc veiller à séparer Annamites, Tonkinois et Cochinchinois. En effet, précise-t-il, le risque est grand que « gens du Nord, du Centre et Sud » finissent par « s'apercevoir qu'ils étaient d'une seule race et beaucoup moins loin les uns des autres qu'ils ne le soupçonnaient ». Pendant toute la durée de leur séjour en France, les Indochinois furent l'objet d'une surveillance très étroite voulue notamment par Albert Sarraut (gouverneur de l'Indochine entre 1911 et 1914 puis entre janvier 1917 et mai 1919, et ministre de l'Instruction publique en 1914-1915⁴⁵) et exercée par le Contrôle de la main-d'œuvre indigène créé en mars 1916. Cette surveillance d'une main-d'œuvre dont le séjour en France avait été d'emblée conçu comme temporaire, trouvait de nombreuses justifications. Dans tous les cas, il était impératif que leur retour dans les colonies ne trouble pas l'ordre colonial. Par conséquent, il ne fallait pas laisser les travailleurs coloniaux profiter de leur séjour en métropole pour s'affranchir de la tutelle coloniale. De fait, pour ces hommes, le passage en France représenta bien souvent un moment de desserrement de la domination coloniale, voire

⁴³ AD Gironde : 2R183, Rapport du 1^{er} août 1917.

⁴⁴ ANOM : 10Slotfom3&4

⁴⁵ Sur le rôle de Sarraut et de ses hommes (Pierre Guesde, Jules Bosc, Jean Przyluski), cf. Mireille LE VAN HO, *Des Vietnamiens dans la Grande Guerre...*, *op. cit.*, p. 81 et suiv.

d'apprentissage de formes de liberté. Ensuite, il fallait éviter en leur sein toute prise de conscience d'une situation commune de dominés, ce qui explique les instructions visant à limiter au mieux les contacts avec les travailleurs chinois. En effet, depuis 1912, la Chine était devenue une République, et l'on craignait que les Chinois travaillant en France déploient une forme de prosélytisme nationaliste auprès des Indochinois. Enfin, il fallait aussi limiter autant que possible les contacts entre ces travailleurs et les populations françaises, au nom de la hiérarchie raciale qui fondait la domination coloniale, au nom – aussi – des risques de subversion de l'ordre colonial que pouvaient signifier par exemple les relations sexuelles entre Françaises (des femmes « blanches ») et les coloniaux (des hommes « de couleur »).

Si la séparation fut la règle, il n'en demeure pas moins qu'elle comporta des exceptions. En effet, ces travailleurs coloniaux, bien qu'ils fussent regroupés et logés dans des cantonnements situés à l'écart des quartiers ouvriers, partageaient aussi très largement les conditions de travail des Français. Par ailleurs, certains responsables préférèrent le mélange à la séparation. Ainsi, à l'École d'aviation de Pau, d'après le commandant Campagne⁴⁶,

il ne se produit aucun relâchement nuisible à la discipline, aucun fléchissement de l'état moral, aucun désaccord entre les éléments hétérogènes que l'on avait pu utiliser sans appréhension. De grosses difficultés ont été évitées en obligeant le personnel très disparate (indochinois, sénégalais, tunisiens, français) à se connaître à travailler en équipes mélangées, à vivre dans le même cadre de la chambrée et de l'atelier. L'accord reste complet jusqu'à la démobilisation .

Entre les travailleurs coloniaux et les Français, des rapports difficiles

Reste que, globalement, les rapports entre les travailleurs coloniaux et les populations françaises furent fréquemment difficiles voire houleux⁴⁷. Pour l'Aquitaine, bien des sources en témoignent. Ainsi, en 1917, est-il question de la « gêne apportée à la population de Bergerac par la présence de travailleurs nord-africains⁴⁸. » À Angoulême, la foule envahit en juin 1917 le cantonnement des Indochinois considérés comme des briseurs de grève ; des incidents similaires ont lieu à Bergerac et à Saint-Médard. À Pau, l'année suivante, se manifestent des réticences et des résistances face à l'installation programmée d'un camp de Sénégalais en 1918, ce dont témoigne une longue déclaration du maire Alfred de Lassence sur les risques que fait courir à la ville « le voisinage d'un campement de 35.000 nègres »⁴⁹. Certes, il s'agit ici de soldats et non de travailleurs, quoique, en réalité, les premiers fussent souvent employés comme des travailleurs... Quelques mois plus tard, après une très violente rixe entre Annamites et Sénégalais, Lassence persiste⁵⁰ :

Quand nos braves soldats béarnais, dont la vaillance et l'endurance ont fait l'admiration de tous, viennent en permission, ils trouvent leur petite maison de paysan occupée par 20 ou 30 nègres, leur femme et leurs filles terrifiées, n'osant plus quitter la maison, le vieux père obligé d'abandonner le travail des champs pour surveiller le "gynécée". [...] Tous les Dimanches et jours de fête, Pau est encombrée de noirs qui mendient des tickets de pain.

⁴⁶ *Historique de l'École d'aviation de Pau, op. cit.*

⁴⁷ Cf. M. LE VAN HO, *Des Vietnamiens dans la Grande Guerre...*, *op. cit.*, chap. 3 et 4 notamment.

⁴⁸ AN : 94AP348.

⁴⁹ Chiffre évidemment exagéré à mettre en relation avec les 38 000 habitants à Pau à la veille de la guerre.

⁵⁰ AMP : Registre des délibérations, Ville de Pau, 19 mars 1918.

Les travailleurs coloniaux ne furent pas traités ni considérés comme les étrangers qui, à l'exception des Chinois, furent rarement victimes de mauvais traitements, même s'ils durent parfois, surtout au tout début de la guerre puis à partir de 1917, affronter une certaine hostilité de la part des populations françaises : pour ces dernières, la présence de la main-d'œuvre étrangère permettait le maintien et l'envoi accru (loi Mourier d'août 1917) des hommes français au front. Cela explique les difficultés qui pouvaient se manifester dans les relations de travail. Dès juillet 1916, l'Union des syndicats de la Gironde soulignait « les inconvénients qui peuvent survenir par suite de l'introduction en masse de la main-d'œuvre arabe et annamite, étant donné que cette catégorie d'ouvriers restera toujours éloignée des organisations syndicales⁵¹. » En 1917, à Bordeaux, à l'occasion de plusieurs mouvements de grèves, initiés pour certains par des ouvrières criant « Rendez-nous nos Poilus », la main-d'œuvre coloniale dont on sait les bas salaires et les conditions de travail et souvent de vie déplorable, apparaît comme une sorte de *Lumpenproletariat* à l'origine d'une concurrence déloyale pour le monde ouvrier. Isolés, surveillés, sans tradition ouvrière, les coloniaux passaient pour des travailleurs à la fois dociles, soumis, malléables mais aussi comme de sérieux concurrents sur le plan sexuel.

Un souci majeur, contrôler la sexualité des coloniaux

De fait, ce sont surtout les relations sexuelles qui préoccupèrent au plus haut chef les autorités françaises. Dès 1916-1917, l'encadrement déplorait par exemple les unions avec les Indochinois. En février 1917, le garde des Sceaux adresse à l'ensemble des procureurs généraux une *Instruction relative aux mariages entre femmes françaises et indigènes des colonies d'Afrique du Nord ou d'Extrême-Orient*⁵². D'une part, il estimait que l'immense majorité des coloniaux présents en France étaient déjà mariés ; outre que la bigamie n'était évidemment pas autorisée, les Françaises qui envisageaient de suivre leur époux risquaient donc d'être reléguées au second rang. D'autre part, et cela visait surtout les Annamites qui, de tous les coloniaux, étaient ceux qui avaient le plus de succès auprès des Françaises, les « indigènes » pouvaient, même après leur mariage, introduire dans leur foyer une femme de second rang ou des concubines. C'est pourquoi tout fut mis en œuvre pour décourager tant les unions officielles que la reconnaissance des enfants métis. Les papiers à fournir par le fiancé n'étaient pas faciles à réunir et demandaient du temps ; des représentants de l'armée furent envoyés afin de convaincre en personne les Françaises de renoncer à leur projet de se marier avec des travailleurs ou des soldats coloniaux. Dans les villes, les magistrats recommandèrent aux mères de reconnaître leur enfant aussitôt après la naissance et avant le père. Enfin, si le père l'avait déjà reconnu antérieurement soit seul, soit simultanément avec elle, la mère, conformément à l'article 383 du Code civil, avait le droit de demander au tribunal de lui conférer l'autorité paternelle en invoquant l'intérêt de l'enfant. En 1918, le général Aube, à la tête de la Direction des travailleurs coloniaux, insistait très officiellement sur « les

⁵¹ AN : F⁷ 13602 Congrès de l'Union des syndicats de la Gironde, juillet 1916.

⁵² ANOM : 6Slotfom7. Il s'agissait d'instructions confidentielles adressées à tous les Parquets généraux de France d'Algérie, de Tunisie et du Maroc, « dans le but d'enrayer, dans la mesure du possible, les projets de mariage entre les femmes françaises et les indigènes des Colonies, envoyés dans la Métropole pour participer, comme tirailleurs ou comme ouvriers, à la Défense Nationale ». Cette circulaire est au demeurant à nouveau convoquée en 1920 par le ministre des Colonies dans une missive au Garde des Sceaux le 27 mars.

inconvénients que peuvent présenter les unions entre Françaises et ouvriers nord-africains », la « condition des enfants » étant l'une des préoccupations majeures⁵³.

Ces unions entre Françaises et coloniaux furent ainsi fortement déconseillées, en raison d'abord du tabou que constituaient les relations sexuelles entre des femmes « blanches » et des hommes « de couleur », perçus comme des êtres inférieurs, mais aussi à cause des problèmes juridiques qui en découlaient : une Française qui épousait un étranger ou un ouvrier colonial perdait alors sa nationalité, et se posait en outre le problème du statut des enfants issus de ces unions. Quel statut leur donner ? Quelle solution juridique pour ce type de métissage ? L'union entre une Française et un colonial représentait enfin une puissante subversion symbolique de la domination coloniale.

On ne sait pas, en réalité, combien d'enfants naquirent de ces unions, ni combien furent reconnus. On sait en revanche que les Indochinois eurent du succès auprès des Françaises : à l'issue de la guerre, un rapport, évoqué par Jules Mathorez⁵⁴, constata que 10% d'entre eux entretenaient des relations régulières avec une Française. Là encore, l'Aquitaine ne fit pas exception. Du côté de Saint-Médard-en-Jalles, une soixantaine d'enfants seraient nés de ces unions ; à Pau, d'après un rapport du Contrôleur des tirailleurs et travailleurs indochinois pour la région militaire de Bordeaux du 6 juin 1917⁵⁵, on en aurait compté une quinzaine. Sans doute ces naissances furent-elles en réalité assez fréquentes, mais l'absence de reconnaissance en rend le dénombrement très difficile.

Les travailleurs coloniaux : des acteurs sociaux autonomes

Pour autant, les travailleurs coloniaux ne furent pas de simples individus passifs. Ils eurent aussi leurs stratégies, leur rationalité économique. En septembre 1915, à Bordeaux, quai de Queyries, une centaine de Marocains cessent brusquement le travail, mais ils sont « repris en main » par l'autorité militaire et reprennent le travail « aux conditions antérieures »⁵⁶. On retrouve des Marocains mêlés à un conflit du travail en 1919 : le 14 juin, une bagarre a eu lieu à l'usine de la Boulonnerie d'Aquitaine à la Souys, entre une vingtaine de grévistes français et marocains, et une trentaine de travailleurs de l'usine. Un des travailleurs marocains a donné un coup de poing à un de ses compatriotes⁵⁷. Contrairement à l'opinion qui prévalait alors, les coloniaux ne furent pas systématiquement des briseurs de grève...

Autre manifestation d'une réelle *agency*⁵⁸ de ces travailleurs coloniaux : leurs fréquentes fuites ou désertions. En témoigne, par exemple, cette circulaire du ministère de la Guerre en date du 3 novembre 1917⁵⁹ :

⁵³ Ces textes se retrouvent dans de très nombreux fonds d'archives : au SHD de Vincennes (notamment 7N160, 7N144, 17N156), à Aix-en-Provence (6Slotfom7 par exemple).

⁵⁴ « La guerre et ses conséquences ethnographiques en France », *Revue politique et parlementaire*, juin-juillet 1922, p. 437-453.

⁵⁵ ANOM : 10Slotfom3&4

⁵⁶ AD Gironde : 5M235.

⁵⁷ AN : BB18 2617, dossier 1265.

⁵⁸ Ce terme, traduit en français par « agentivité », désigne la capacité d'action des agents sociaux. Voir notamment Jacques GUILHAUMOU, « Autour du concept d'agentivité », *Rives méditerranéennes*, n°41, 2012, p. 24-34 [en ligne : <http://rives.revues.org/4108>]

⁵⁹ SHD : 7N2107.

À plusieurs reprises, les officiers interprètes, chefs des bureaux indigènes des Régions ont demandé des instructions au sujet de la destination à donner aux travailleurs coloniaux qui se présentent à eux, ayant abandonné leur groupement sans autorisation

C'est le cas d'un travailleur nord-africain

Caridi Mohamed Ben Moktar⁶⁰ du groupement de travailleurs nord-africains de la Poudrerie de Bergerac s'est présenté à son Bureau à Bordeaux le 19 juillet 1917 étant en absence irrégulière depuis 2 jours. Le travailleur interrogé a déclaré avoir quitté la Poudrerie suite à de mauvais traitements dont il aurait été l'objet.

En Aquitaine comme ailleurs en France, il n'est pas rare de voir sur les routes des travailleurs coloniaux et chinois cherchant à gagner une autre ville, tentant leur chance ailleurs.

* * *

Il semble bien qu'il n'y ait pas eu d'exceptionnalisme dans le Sud-Ouest : concernant les travailleurs coloniaux, on retrouve les mêmes processus que partout ailleurs en France, même si Gilbert Meynier⁶¹ estime que les conditions de vie et les relations avec les populations françaises furent plus rudes dans le Nord de la France que dans le Sud. La quasi-totalité de ces travailleurs sont rapatriés avant la fin de l'année 1918 pour les Nord-Africains, entre novembre 1918 et juin 1920 pour les Indochinois. Leur séjour a forcément transformé les représentations que les Français s'en faisaient, mais on ne dispose pas d'études approfondies sur ce point. On peut raisonnablement supposer que leur présence massive dans les usines françaises en a fait non plus des êtres lointains, « primitifs » et irréductiblement exotiques, mais des hommes de chair et d'os, avec qui les relations furent ambivalentes, entre fascination et rejet. Pour ces hommes, l'expérience du travail en métropole, sur laquelle on ne dispose pas non plus de témoignages, fut nécessairement importante : sur le territoire métropolitain, la tutelle coloniale se fit paradoxalement moins sentir ; ambivalents, les contacts avec les populations françaises n'en furent pas moins nombreux, ce qui était généralement moins le cas dans les colonies ; s'ils furent souvent employés comme briseurs de grèves, ces travailleurs coloniaux se familiarisèrent néanmoins avec les luttes sociales, au point qu'il jouèrent un rôle important après la guerre dans les combats ouvriers⁶².

Toute expérience migratoire induit des mutations, de nouvelles représentations, et transforme la place et l'image de celui qui est parti, puis revenu, « au pays ». Après la guerre, commencent pour les Nord-Africains les années difficiles : alors que pendant la guerre, ils avaient été considérés comme une population laborieuse, s'imposent à la suite de

⁶⁰ Son témoignage se trouve retranscrit dans le dossier, mais il paraît trop bien rédigé pour être de lui. Il dit avoir été maltraité par les deux caporaux du groupement, un Français et un Arabe et mis en prison pendant 8 jours. À sa sortie de prison, il s'enfuit mais est arrêté par les gendarmes à Saint-Aubin et ramené à Bergerac. Il est alors remis en prison pour 8 jours encore. Maltraité par ses camarades de chambrée musulmans et annamites, mis à nouveau en prison, il s'échappe encore (« Je ne veux pas retourner à Bergerac ») et demande un engagement dans les tirailleurs.

⁶¹ *L'Algérie révélée. La guerre de 1914-1918 et le premier quart du XXe siècle*, Nouvelle édition revue et corrigée, Saint-Denis, Editions Bouchène, 2015, p. 464.

⁶² Sur ce point, voir les travaux de René Gallissot, Ch.-R. Ageron ou G. Meynier.

l'exploitation médiatique du crime de la rue Fondary (1923)⁶³, l'image d'une population dangereuse et du Kabyle violeur. La plupart des Asiatiques sont des travailleurs ou des tirailleurs démobilisés ayant échappé aux rapatriements, comme ces 224 Chinois employés aux usines hydroélectriques de Mauzac (Dordogne). En 1926, on dénombre dans le Sud-Ouest plus de 12 000 immigrés en provenance des colonies⁶⁴, au début des années 1930, ils seraient environ 25 000. À côté de ceux qui sont restés après la guerre, de ceux qui ont pu venir parfois par leurs propres moyens, il y a les travailleurs recrutés collectivement par les houillères et les grandes industries de la région. Mais leur histoire, celle de leurs rapports avec les populations françaises reste encore très largement à écrire.

⁶³ Neil MACMASTER, « The Rue Fondary Murder of 1923 and the Origins of Anti-Arab Racism », dans Jan WINDEBANK & Renate GUNTHER (ed.), *Violence and Conflict in the Politics and Society of Modern France*, Lewiston, New York, Edwin Mellen Press, 1995.

⁶⁴ Pascal BLANCHARD (dir.), *Sud-Ouest, porte des outre-mers : histoire coloniale et immigration des suds, du Midi à l'Aquitaine*, Toulouse, Milan, 2006.